



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni au restaurant municipal à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

Etaient présents :

- Adjoint -

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, M. Yoann LAMARQUE, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, Mme Sandrine DU MESNIL, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

- Conseillers municipaux -

Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE, Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Thomas KLEIN, Mme Isabelle FLORENNES, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, Mme Véronique RONDOT, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, M. François PETER, M. Frédéric VOLE, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, M. Yohann CORVIS, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, M. Loïc DEGNY, Mme Béatrice DE LAVALETTE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

- Adjoint -

Mme Nassera HAMZA à M. Guillaume BOUDY

- Conseillers municipaux -

Mme Safia EL-BAKKALI à M. Nicola D'ASTA, M. Amirouche LAIDI à Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Jean-Marc LEMBERT à M. Stéphane PERRIN-BIDAN

Absents non-représentés :

- Adjoint -

- Conseillers municipaux -

M. Xavier IACOVELLI, Mme Olfa COUSSEAU, M. Valéry BARNY

Secrétaire :

M. Frédéric VOLE

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L. 223-4, L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire les articles R. 2223-12 et R. 2223-23,

Vu les procès-verbaux de constatations d'abandon des sépultures effectuées les 19 octobre 2022 et 22 avril 2024 dans le cimetière Carnot, dûment affichés aux portes de la mairie et du cimetière durant le temps de la procédure,

Vu la liste des sépultures définitivement constatées en état d'abandon,

Vu la possibilité pour la commune d'inscrire certaines de ces sépultures présentant un intérêt d'art ou d'histoire dans le patrimoine communal afin de les préserver de la destruction et prendre en charge la remise en état, si leur état le permet,

Considérant que ces sépultures ont plus de trente ans d'existence dont la dernière inhumation a plus de dix ans, qu'elles sont en état d'abandon,

Considérant que cette situation décèle une violation des engagements pris par les concessionnaires et leurs descendants ou successeurs,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur Fabrice BULTEAU, Adjoint au Maire,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE**

Nombre de pour : 40

Nombre de contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de ne prend pas part au vote : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Des membres présents ou représentés,

Décide,

Article 1. - D'approuver la reprise des sépultures détaillées dans le tableau ci-dessous :

Cimetière Carnot	
Rang n°1	→ Tombe n° : 8
Rang n°2	→ Tombes n° : 1 - 2 - 3 - 8 - 9 - 10
Rang n°3	→ Tombes n° : 1 - 5 - 6 - 7 - 9 - 10
Rang n°4	→ Tombes n° : 4 - 8
Rang n°5	→ Tombes n° : 1 : 2 - 3 - 4 - 5 - 8 - 9 - 10
Rang n°6	→ Tombes n° : 2 - 3 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12
Rang n°7	→ Tombes n° : 4 - 5 - 6 - 9 - 10
Rang n°8	→ Tombes n° : 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8
Rang n°9	→ Tombes n° : 1 - 2 - 5
Rang n°11	→ Tombe n° : 6
Rang n°MC	→ Tombe n° : 7

Article 2. D'autoriser le Maire à procéder à la reprise des 50 concessions perpétuelles listées ci-dessus, et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- Article 3.** D'accepter que les terrains ainsi libérés soient mis en service pour de nouvelles concessions.
- Article 4.** D'accepter la remise en état de propreté et de sécurité des sépultures inscrites au patrimoine communal, soit par la commune soit par une entreprise consultée.
- Article 5.** D'accepter qu'aucune inhumation ne pourra avoir lieu dans ces sépultures à dater de ce jour.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.

Le 3 juillet 2024



Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 4 juillet 2024 et publié/affiché le 4 juillet 2024
Pour le Maire et par délégation,
le Directeur Général des Services
Bruno MAGGUILLI

Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES
CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le 19 octobre 2022, le Maire de Suresnes, agissant en exécution des articles L 2223-17, L 2223-18 et R. 2223-13 à R. 2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est transporté dans le cimetière Carnot devant les concessions figurant sur la liste annexée au présent certificat.

Ces concessions, qui ont plus de trente ans d'existence ou cinquante ans pour les concessions dites « Mort pour le France » et dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis dix ans, se trouvent inscrites sur la liste des sépultures en état d'abandon.

Les personnes connues, présumées descendants ou successeurs des titulaires de ces concessions, ont été convoquées par lettres recommandées dans les délais fixés par les textes réglementaires et des avis ont été affichés simultanément à la mairie et à la porte du cimetière.

Les constatations auxquelles il a été procédé, établissent nettement que les concessions précitées ne sont plus l'objet d'aucun entretien et se trouvent en l'état d'abandon.

En fait de quoi, un procès-verbal a été établi pour chacune des concessions, signé par les descendants ou successeurs présents et le Maire.

Ces procès-verbaux sont déposés à la Mairie au service de l'Etat-Civil où toute personne intéressée peut les consulter.

Le présent document et la liste jointe seront affichés à la porte de la Mairie et du cimetière trois fois pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

Du 19 octobre 2022 au 18 novembre 2022

Du 03 décembre 2022 au 02 janvier 2023

Du 17 janvier 2023 au 16 février 2023

Le 19 octobre 2022,
Le Maire,
Monsieur Guillaume BOUDY
Pour le Maire et par délégation
Fabrice BULTEAU

HOTEL DE VILLE

2 rue Carnot - 92151 Suresnes Cedex - Téléphone : 01 41 18 19 20 - suresnes.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS FUNÉRAIRES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE du 2nd PV

Le 22 avril 2024, le Maire de Suresnes, agissant en exécution des articles L 2223-17, L 2223-18 et R. 2223-13 à R. 2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est transporté dans le cimetière communal devant les concessions figurant sur la liste annexée au présent certificat dans le but d'établir si ces concessions étaient toujours en état d'abandon.

Ces concessions, qui ont plus de trente ans d'existence et dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis dix ans, se trouvent inscrites sur la liste des sépultures en état d'abandon.

Les personnes connues, présumées descendants ou successeurs des titulaires de ces concessions, ont été convoquées par lettres recommandées dans les délais fixés par les textes réglementaires et des avis ont été affichés simultanément à la mairie et à la porte du cimetière.

Les constatations auxquelles il a été procédé le 19 octobre 2022, établissent nettement que les concessions précitées ne sont plus l'objet d'aucun entretien et se trouvent toujours en l'état d'abandon le 22 avril 2024.

En fait de quoi, un procès-verbal a été établi pour chacune des concessions, signé par les descendants ou successeurs présents et le Maire de Suresnes.

Ces seconds procès-verbaux sont déposés à la Mairie au service de l'Etat-Civil où toute personne intéressée peut les consulter.

Le présent document et la liste jointe seront affichés à la porte de la Mairie et du cimetière pendant un mois après le second PV :

Du 22 avril 2024 au 22 mai 2024

Le 22 avril 2024,
Le Maire,
Monsieur Guillaume BOUDY
Représenté par :

Fabrice BULTEAU
Adjoint au Maire
Délégué à l'Etat Civil,
aux Elections et Affaires Générales

HOTEL DE VILLE

2 rue Carnot - 92151 Suresnes Cedex - Téléphone : 01 41 18 19 20 - suresnes.fr

LISTE DEFINITIVE

2nd PV

Le Maire de Suresnes, **Monsieur Guillaume BOUDY**

Vu les articles L.2213-9, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-6 et R.2223-12 à R.2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il y a lieu de fixer l'époque de la reprise des terrains affectés aux sépultures abandonnées, dans le cimetière communal situé derrière la Mairie.

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 19 octobre 2022

Article 1

Il a été procédé au deuxième et dernier constat de la procédure de reprise des sépultures à l'état d'abandon désignées ci-après le

Le lundi 22 avril 2024 à 10 heures

Au cimetière CARNOT

De ces constatations, il résulte que ces tombes sont notoirement en état d'abandon et n'ont fait l'objet d'aucune revendication, ni amélioration de leur état d'entretien durant la période légale.

Article 2

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dans sa prochaine réunion, décidera des sépultures à reprendre.

Article 3

Les objets non retirés seront éventuellement utilisés par la commune pour l'entretien et l'amélioration du cimetière ou vendus par elle, afin que le produit de cette vente puisse être employé aux mêmes fins.

Article 4

A défaut, par les familles intéressées, d'avoir fait procéder dans les conditions réglementaires à l'exhumation des parents ou amis que ces sépultures renferment, les restes post-mortem seront recueillis et ré inhumés avec toute la décence qui s'impose dans l'ossuaire du cimetière, conformément à l'article L.2223-4 du C.G.C.T.

Article 5

Le présent arrêté sera affiché à la Mairie et au cimetière pendant 1 mois.

N° Emplacement	N° Concession	Nom du concessionnaire	Personne(s) inhumée(s)
1.8	7 325	Monsieur EPOULET	Madame EPOULET EPOULET Antonin
2.1	Sans titre	Acte de notoriété	Famille DUPONT LAURENT Marie Camille DUPONT Jean-Baptiste Théophile DUPONT Françoise Adeline
2.2	Sans titre	Acte de notoriété	Famille WIGHT WIGHT Moses
2.3	Sans titre	Acte de notoriété	Famille PERROT (Registre)
2.8	Sans titre	Acte de notoriété	Famille LAMARRE Marie-Geneviève et P.M PHILIPPE
2.9	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
2.10	Sans titre	Acte de notoriété	CRESPIN Pierre-Marie CRESPIN Emile Virgile CRESPIN Antoinette CRESPIN Alexandre CRESPIN Thérèse née LAURIN CRESPIN Gaston (Mort pour la France)
3.1	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
3.5	Sans titre	Acte de notoriété	Famille TERRIER TERRIER Joseph TERRIER Marie née MAIHET TERRIER Louis Joseph
3.6	Sans titre	Acte de notoriété	Famille PUBLIER et Famille WARRIN PUBLIER Jean-Baptiste Victor PUBLIER Etienne WARRIN Augustine WARRIN Ferdinand WARRIN Charles
3.7	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
3.9	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
3.10	Sans titre	Acte de notoriété	HETIS Thérèse Pierrette née POCHET HETIS François Joseph HETIS Louise COLLOT Alfred COLLOT François Xavier HETIS Ernest HETIS Elisa née DUVAL BRION Louis
4.4	Sans titre	Acte de notoriété	DUCLAY Jacques Victor
4.8	Sans numéro	Monsieur MAURIAC	Famille MAURIAC-TARGE TARGE Francis
5.1	Sans titre	Acte de notoriété	PHILIPPE Marguerite née GAUDRAY PHILIPPE Pierre François
5.2	Sans titre	Acte de notoriété	PATE Adrien
5.3	Sans titre	Acte de notoriété	Famille JACQUE-LANNE (Registre)
5.4	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
5.5	Sans titre	Acte de notoriété	Famille BEAUGRAND BEAUGRAND Louis Joseph BEAUGRAND Marie Isabelle née PAULY BEAUGRAND Eugène Joseph BEAUGRAND Louis Georges
5.8	Sans titre	Acte de notoriété	BLANCHARD André BLANCHARD Pierre BLANCHARD Louis BLANCHARD Berthe BANCHARD Jacques

5.9	Sans titre	Acte de notoriété	DUVAUX Antoine Charles Auguste DUVAUX Théodore BEAUREGARD Cécile Léonie DUVAUX Marie Marguerite née RIDARD
5.10	Sans titre	Acte de notoriété	RANSSON Alexandrine née BAUCHY
6.2	Sans numéro	Monsieur MOUCHOTTE Alexis	Famille MOUCHOTTE MOUCHOTTE Alexis MOUCHOTTE Alexis Ange
6.3	Sans titre	Acte de notoriété	PHILIPPE Madame née RICHOMME RICHOMME Rosalie MARVIE Maxime Julien
6.5	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
6.6	Sans numéro	Madame CHAVY Reine	CHAVY Reine
6.7	Sans titre	Acte de notoriété	SOL Julia sœur Adeline MULLER sœur Elisabeth
6.8	Sans titre	Acte de notoriété	JIEAU (Plan)
6.9	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
6.10	Sans titre	Acte de notoriété	Famille DESALLE
6.11	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
6.12	Sans titre	Acte de notoriété	LANNE Henriette Joséphine née FORTIN LANNE Jean-Louis LANNE François POUSSIN Louis Joseph François
7.4	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
7.5	Sans titre	Acte de notoriété	Famille BARBIER BARBIER Emile BARBIER Elisa BARBIER Emile
7.6	Sans titre	Acte de notoriété	LAMBERT (Plan)
7.9	Sans numéro	Monsieur RIBOUT	RIBOUT Jacques Charles
7.10	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
8.2	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
8.3	Sans titre	Acte de notoriété	MARTIN-DELACLUZE Aimée Nicole Claire MARTIN-DELACLUZE Catherine Elisabeth MARTIN-DELACLUZE Sarah Pauline
8.4	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
8.5	Sans titre	Acte de notoriété	BEGLET Jacques Marie BEGLET Aglaé CONTZEN Jean-Pierre CONTZEN Johanna Joséphine BEGLET Justine Zoé BEGLET Aimé Henri
8.6	Sans titre	Acte de notoriété	Famille J.GARDAIR
8.7	Sans titre	Acte de notoriété	AZEMAR Philippe AZEMAR Geneviève née LEVEAU
8.8	Sans titre	Acte de notoriété	LEGRAND Eugène Hypolite LEGRAND Louis Arthur Madame LEGRAND née POUSSIN LEGRAND Marguerite Amélie née LEGRAND LEGRAND Jules Victor LEGRAND Alexandrine née BOULANGER LEGRAND Pierre DESCOINS Louise Victoire née LEGRAND LEGRAND Pierre Jules

9.1	Sans titre	Acte de notoriété	CUSQUEL Julie Joséphine née CARION CLUSERET François CUSQUEL Louis Joséph Camille
9.2	Sans titre	Acte de notoriété	INCONNU
9.5	Sans titre	Acte de notoriété	MENARD-GAULT Jacques
11.6	Sans titre	Acte de notoriété	Famille JULLIEN-GRODARD (Registre)
MC.7	1 030	Madame LACROIX	Madame LACROIX LACROIX Henry Félix